

La Lettre des Enseignants

"Faites la différence"



N° 180 - novembre 2008

Tous en grève le 20 novembre !

Le SE-UNSA et la majorité des syndicats appellent les enseignants à faire grève le 20 novembre.

Après la suppression de 11 200 emplois en 2008, le gouvernement annonce moins 13 500 emplois pour 2009. Ce gouvernement asphyxie les services publics mais trouve 360 milliards pour les banques privées.

Il justifie cette politique par la nécessaire réduction des déficits publics ! L'argument du déficit a une nouvelle fois bon dos !

Le gouvernement organise la dégradation des conditions de travail des élèves, des enseignants, de tous les personnels et en même temps veut instaurer une rémunération à la performance.

Les attaques se multiplient contre les enseignants :

- mesures unilatérales imposées dans la précipitation et sans aucun dialogue social : EPEP, IUFM, SMA, RASED...

- remise en cause de leur professionnalisme,
- remise en cause de leurs droits syndicaux,
- remise en cause du rôle de leurs élus paritaires,
- développement de l'autoritarisme tatillon.

Cela doit s'arrêter ! Les enseignants veulent être respectés.

Alors que la presse révèle que le gouvernement dépense deux cent milliers d'euros pour « une veille organisée » des sites internet liés à l'Education (sites syndicaux, associatifs, blogs enseignants....), le gouvernement prétend sa volonté de mesurer l'opinion des français par rapport à sa politique éducative.

Notre opinion est toute faite. Faisons la connaître !

Le SE-UNSA vous appelle à faire massivement grève le 20 novembre et à participer nombreux aux manifestations.

Pour toutes modalités pratiques contactez [votre section SE-UNSA](#).

Le SE-UNSA attaque la circulaire sur le droit d'accueil devant le Conseil d'État

La grève du 20 novembre, qui s'annonce importante, remettra sur le devant de la scène la très controversée loi du 20 août 2008, chargeant les municipalités de l'accueil des enfants du primaire.

Pour le SE-UNSA, l'objectif réel de cette loi était bien de restreindre au maximum l'utilisation du droit de grève par les enseignants du primaire, faute, pour des raisons constitutionnelles, de pouvoir l'interdire.

Raison supplémentaire pour faire de la grève du 20 novembre un succès. [Lire la suite](#).

Élections professionnelles 2008 : c'est parti ! Faites la différence ! Votez SE-UNSA !

Les élections professionnelles des enseignants auront lieu le 2 décembre (vote dès maintenant pour ceux qui votent par correspondance).

En votant pour le SE-UNSA, vous choisissez l'égalité de dignité entre tous les enseignants. Économies drastiques, mises en accusation de l'École et de ses personnels, attaques contre la laïcité : la politique gouvernementale inquiète fortement !

S'y opposer est nécessaire mais n'est pas suffisant. Pour le SE-UNSA, il faut aussi proposer.

[En savoir plus.](#)

Vous votez par correspondance ? Votez dès maintenant !

Organisation de la voie professionnelle : une véritable imposture !

Quelle valeur aurait un diplôme professionnel pour lequel il n'existerait aucune formation spécifique et où la formation en entreprise serait facultative ? Aucune ! Et pourtant, c'est ce qu'institue le nouveau règlement du BEP qui vient d'être soumis à l'avis du Conseil supérieur de l'Éducation (CSE) avec trois autres projets de décrets réorganisant la voie professionnelle.

Le SE-UNSA et les syndicats de l'UNSA-Éducation ne pouvaient accepter une telle «tartufferie» de la part du ministère. Tous ensemble, ils ont défendu un amendement rétablissant la possibilité d'une formation spécifique au BEP et l'obligation d'évaluer les périodes de formation en entreprise dans le cadre de l'examen. Alors que le CSE a soutenu majoritairement ces amendements, le ministère a refusé de les intégrer, passant outre, une fois de plus, l'avis de la plus haute instance consultative de l'Éducation.

[En savoir plus.](#)

Maternelle : le rapport Martin-Papon en remet une couche !

Le rapport des sénateurs MARTIN et PAPON se résume en grande partie à un état des lieux et à une compilation partielle des dysfonctionnements supposés de l'école maternelle en matière de scolarisation des tout-petits.

Pour le SE-UNSA, après le rapport Tabarot, la démarche des deux sénateurs vient s'inscrire dans la droite ligne de l'instruction à charge contre l'école maternelle commanditée par l'UMP. Son objectif n'a rien d'éducatif : il s'agit de justifier les économies budgétaires en désengageant l'État de l'accueil des tout-petits.

Le SE-UNSA tire le signal d'alarme : l'école maternelle publique est une vraie école qui mérite autre chose qu'une succession de procès sommaires. Par sa gratuité et sa laïcité, par sa présence sur tout le territoire, elle constitue pour notre pays un acquis social. Elle est une garantie essentielle pour la réussite scolaire.

[En savoir plus.](#)

Financement des écoles privées : il faut en finir avec l'article 89 !

Le SE-UNSA, avec les autres organisations du CNAL* combattent, depuis sa promulgation, l'article 89 de la loi du 13 août 2004. Celui-ci oblige au financement du forfait communal pour les élèves fréquentant une école privée située sur une autre commune que celle de leur domicile.

Le CNAL, qui a déposé un recours en Conseil d'État contre la deuxième circulaire d'application de cet article 89, constate que les arguments qu'il a développés auprès des parlementaires commencent à porter leurs fruits.

[Lire la suite.](#)

* Le Comité National d'Action Laïque est composé des DDEN, de la FCPE, de La Ligue de l'Enseignement, du SE-UNSA et de l'UNSA-Éducation.

Salon de l'éducation du 27 au 30 novembre

Le SE-UNSA sera présent au salon européen de l'éducation qui se déroulera du jeudi 27 au dimanche 30 novembre de 9 h 30 à 18 h à Paris-Expo (Métro Porte de Versailles).

Venez nous rendre visite sur notre stand situé dans le pavillon 7.2.

[Obtenir une invitation gratuite.](#)